

Le rôle du secteur agricole turc dans l'économie du pays Ozlem Akdere¹

Le développement économique implique une évolution fondamentale des structures économiques, notamment le passage d'une économie agricole à une économie industrielle et de services. Parmi les facteurs essentiels du processus de développement, nous privilégions l'interaction qui existe entre le secteur agricole et le secteur industriel. A priori, les économistes partagent le même avis pour considérer que l'agriculture et l'industrie s'entraînent mutuellement à travers les surplus dégagés par le secteur agricole comme préalable au démarrage économique.

Dans les processus de croissance mis en place par plusieurs pays méditerranéens, **la croissance de l'agriculture** constitue un facteur important du dynamisme de plusieurs branches industrielles, soit comme fournisseur, soit comme client, mais aussi comme secteur de la distribution. L'agriculture produit de la main d'oeuvre et des matières premières dont a besoin l'industrie. Bien que la contribution relative de l'agriculture à la croissance économique diminue au fur et à mesure du développement économique, le développement agricole fournit une base cruciale pour cette croissance à la fois dans les secteurs agricole et non agricole. Une telle prédominance économique du secteur agricole démontre l'importance du développement agricole pour la croissance économique dans les pays en voie de développement.

La Turquie est le seul pays méditerranéen à être autosuffisant et à dégager un surplus dans ses échanges agricoles. Le secteur agricole profite à l'économie toute entière par le biais des échanges et stimule l'industrie et les autres secteurs non agricoles. C'est pourquoi les différents plans de développement quinquennaux se sont appuyés largement sur le développement de l'agriculture afin d'orienter la production agricole et de soutenir le marché agricole. Cependant, la structure agraire turque reste caractérisée par une multitude d'exploitations familiales de petite taille fortement morcelées, un niveau d'investissements insuffisant, une incapacité à faire face à la concurrence de nombreux produits de l'Union européenne (UE). On constate encore un surplus de l'emploi agricole, une inefficacité de l'usage de terres ainsi que le rôle interventionniste de l'Etat, du moins jusqu'en 2001.

L'économie turque est caractérisée par une série de disparités : disparité de développement régional entre l'ouest et l'est du pays, disparité aussi de développement industriel entre, d'un côté, les services et l'industrie et, de l'autre, l'agriculture. Si la Turquie est dotée d'un secteur industriel compétitif dans certaines branches, en revanche le faible niveau de productivité du travail agricole constitue un frein à la croissance et au développement.

L'économie turque se trouve donc dans une phase de transition et c'est là l'objet principal de cette communication. Nous essayons d'abord d'évaluer la structure générale de l'agriculture turque en mesurant ses contraintes et ses atouts **(I)**. Nous nous intéressons ensuite à la place et au rôle de ce secteur dans l'économie du pays, notamment via son impact en matière de croissance économique et/ou de développement **(II)**. Nous terminons par la nécessité d'adapter l'agriculture turque au contexte de la mondialisation, ce qui implique à la fois de respecter les accords de l'Organisation mondiale de commerce (OMC) et de faire face à la concurrence de l'Union européenne.

¹ Doctorante en économie à l'Université d'Artois et à l'Université Galatasaray.

I. La structure générale de l'agriculture turque

La Turquie est un pays d'environ 72 millions d'habitants et d'une superficie de 780.000 km². Compte tenu de la richesse de ses sols, de ses ressources en eau et de son relief, la Turquie est capable de produire différentes variétés de produits agricoles. Selon les données de 2001, en Turquie 34,4% du terrain sont des zones de culture et 69% de ces terrains sont des champs cultivables et 18,9% sont des zones de jachère dont 87,9% sont des terrains agricoles traités, 3% des potagers, 2% des vignobles, 4,9% des arbres fruitiers et 2,2% des oliviers. Des développements et progrès substantiels ont eu lieu dans le secteur agricole depuis la fondation de la République turque, à la fois en termes d'élargissement des terres arables et d'augmentation de la productivité.

1.1. Le surplus de l'emploi agricole

Malgré une diminution de la part de l'emploi agricole dans l'emploi total, le secteur agricole reste la principale source d'emplois en Turquie, un peu moins de 30 % en 2006 contre 36 % en 2000.

Tableau 1 : Répartition des emplois par secteur (%)

Année	Agriculture	Industrie	Construction	Services
2000	36,0	17,7	6,3	40,0
2001	37,6	17,5	5,2	39,7
2002	34,9	18,5	4,5	42,1
2003	33,9	18,2	4,6	43,4
2004	34,0	18,3	4,7	43,0
2005	29,5	19,4	5,3	45,8
2006	27,3	19,7	5,7	47,3

Sources : Tuik (Institut statistique de la Turquie), les indicateurs statistiques 1923-2005. Bulletin d'information 2005 et 2006.

La main-d'oeuvre agricole est généralement pauvre, peu qualifiée et n'a qu'un accès limité aux services publics. Elle est constituée pour plus de la moitié de femmes exerçant le plus souvent un travail non rémunéré dans des exploitations familiales. Dans le milieu rural, la responsabilité principale des femmes est considérée comme l'activité agricole. Même si elles travaillent dans le secteur non agricole, elles continuent à participer à la production agricole. En 2006, la part des femmes dans le secteur était 48 % de l'emploi agricole contre 20 % chez les hommes. Toutefois, il importe de préciser que leur mobilité intersectorielle reste limitée.

Tableau 2 : Taux d'activité des femmes et des hommes selon le secteur (%)

	Agriculture	Industrie	Services
2005			
-Femme	52	15	33
-Homme	22	28	50
2006			
-Femme	48	15	37
-Homme	20	29	51

Source : Tuik, 2007

L'âge est un facteur important qui influence la décision de la migration et de travail des agents. La majorité des employés agricoles sont composés des travailleurs ayant moins de 40 ans. Leur part concerne

près de 50 %, au dessus de 54 ans ne dépasse pas 22 %. Par ailleurs, les employés jeunes sont plus avantageux dans le secteur non agricole en terme de mobilité, ce qui implique que ce sont généralement les ménages agricoles moins de 20 ans qui se transfèrent du secteur agricole vers d'autres secteurs non agricoles.

Tableau 3 : La répartition par groupe d'âge des travailleurs dans l'emploi agricole (en %)

Année	15-19	20-29	30-39	40-54	54+
2000	12,02	22,45	19,31	25,19	21,01
2001	11,15	22,94	19,30	25,60	21,00
2002	10,22	21,01	20,17	26,75	21,86
2003	8,78	19,44	21,54	28,46	21,8
2004	8,57	20,66	21,15	28,65	20,96
2005	7,48	18,94	21,28	30,76	21,55
2006	6,88	17,59	21,81	31,77	21,93

Source : Tuik, 2007.

Dans le secteur agricole turc, le niveau de l'éducation des travailleurs reste peu élevé et au cours des années, cette situation n'a pas beaucoup évoluée. En 2000, plus de 95% des employés agricoles ont été formés des travailleurs ayant un niveau d'éducation primaire. Ce niveau était environ de 93 % en 2006 contre seulement 0,92 % de la main-d'oeuvre possédant un diplôme d'enseignement supérieur.

Tableau 4 : Le niveau de l'éducation des travailleurs dans le secteur agricole (1000 personnes)

Année	Enseignement primaire	Part dans l'emploi agricole	Enseignement secondaire	Part dans l'emploi agricole	Enseignement supérieur	Part dans l'emploi agricole
1990	8.498	97,78	179	2,06	14	0,16
2000	7.418	95,48	325	4,18	25	0,32
2001	7.733	95,60	331	4,09	25	0,31
2002	7.162	96,03	272	3,65	24	0,32
2003	6.826	95,27	312	4,35	28	0,39
2004	6.946	93,86	410	5,54	43	0,58
2005	6.026	92,81	415	6,39	52	0,80
2006	5.652	92,84	380	6,24	56	0,92

Source : Tuik, 2007.

1.2. Productivité dans le secteur agricole

Dans la production agricole, les exploitations agricoles de petite taille sont dominantes. Elles font généralement travailler la force de travailleurs familiaux non payés. La part des travailleurs familiaux non salariés dans le secteur représentent environ 90 % de l'emploi agricole total en 2006. Ces petites exploitations sont extrêmement morcelées en raison de la croissance démographique et du droit des successions en vigueur, qui manquent de capitaux et n'utilisent que des techniques traditionnelles. C'est pourquoi ces activités agricoles sont généralement peu intensives et peu productives et se limitent le plus souvent à assurer des moyens de subsistance.

Tableau 5 : Le statut de l'emploi dans l'agriculture (1000 personnes)

Année	Employés réguliers	Employés temporaires	Employeurs	Employés à leur compte	Employés familiaux non payés	Total
1990	144	283	55	3.063	5.145	8.690
1995	77	387	68	3.204	5.344	9.080
2000	60	369	81	3.145	4.114	7.769
2005	118	404	108	2.857	3.007	6.493
2006	114	416	110	2.694	2.754	6.088

Source : Tuik, 2007.

Selon le recensement agricole en 2001, environ 85 % des exploitations ont une superficie inférieure à 100 décarres des terres agricoles, alors que les exploitations ayant plus de 500 décarres ne représentent que 0,72% des exploitations. Cette structure de la propriété rend inefficace la planification de la production et difficile l'utilisation des machines dans la production agricole. Par conséquent, elle fait diminuer la productivité dans le secteur agricole et parallèlement le revenu agricole. Le niveau insuffisant du revenu de ce secteur est un facteur important qui pousse des ménages en dehors du secteur agricole.

Tableau 6 : La taille des exploitations agricoles (en décarres)

Taille des exploitations	Nombre d'exploitations	Part en %
-5	178 006	5,89
5-9	290 461	9,61
10-19	539 816	17,86
20-49	950 840	31,46
50-99	560 049	18,53
100-199	327 363	10,83
200-499	153 685	5,09
500-999	17 429	0,58
1000-2499	4 199	0,14
2500-4999	222	0,007
5000+	57	0,002
Total	3 022 127	

Source : Tuik, le recensement agricole 2001.

Dans le secteur agricole, l'augmentation de la productivité dépend principalement de l'amélioration de la productivité des facteurs de production agricole comme la main d'œuvre et la terre. En Turquie, *l'inefficacité de l'usage des terres et la dégradation des sols agricoles* sont un problème majeur du secteur. Les principaux problèmes liés à la terre sont la dégradation des sols, notamment l'érosion, la surexploitation des ressources en eau, la pollution de l'eau, les pratiques d'irrigation inadéquates, ainsi que les répercussions néfastes de l'agriculture sur la biodiversité. Les taux d'érosion sont élevés du notamment aux conditions naturelles comme le climat et le relief escarpé, au caractère inadéquat du travail du sol ou des pratiques d'irrigation, ainsi qu'au surpâturage et au brûlage des chaumes dans certaines régions. Toutefois, la partie de l'Est du pays est moins concernée au risque d'érosion, dans la mesure où les terres sont essentiellement affectées au pâturage. En raison du surpâturage et d'autres

pratiques inadéquates de gestion des pâturages, environ 60 % des zones de parcours sont sujettes à l'érosion, surtout dans les régions proches de la mer Égée et de la mer de Marmara.

L'année 1950 est une année particulièrement importante pour l'agriculture turque en ce qui concerne le processus de *l'utilisation des techniques modernes*. A partir de cette date, l'application des techniques agricoles modernes s'est étendue pendant la période planifiée.

Avant 1950, il n'existait pas des politiques particulières pour le développement agricole. Cependant, avec le gouvernement du Parti Démocrate (DP), les politiques importantes ont été mises en place afin d'accroître la productivité agricole. De même, par l'intermédiaire de crédits agricoles et de l'aide du plan Marshall, une formation de capital dans le secteur agricole a été destinée au développement du niveau de la technologie utilisée dans la production agricole. Les progrès les plus évidents ont concerné l'utilisation des tracteurs et des engrais. L'introduction massive des tracteurs dans l'agriculture turque s'est réalisée pour la première fois dans le cadre du Plan Marshall. De 1949 à 1955, 40.000 tracteurs environ ont été importés des Etats-Unis. L'utilisation des tracteurs s'est développée de nouveau à partir de la période planifiée². L'objectif de ces plans de développement était d'approvisionner le marché turc en tracteurs construits localement. Au cours des années 1960, trois nouvelles entreprises, dont une publique, ont rejoint deux autres firmes déjà sur le marché : Türk Traktör (fondée en 1954) et TOE (fondée en 1955). Ceci constituait le démarrage d'une industrie de montage. En 2007, le nombre des tracteurs dans le secteur comptait 1 056 128.

Tableau 7 : La taille de terres cultivées (1000 hectares) et le nombre des tracteurs

	Terres Cultivées	Nombre des tracteurs
2000	23 033	941 835
2001	23 001	948 416
2002	23 163	970 083
2003	22 554	997 620
2004	23 066	1009 065
2005	23 024	1 022 365
2006		1 037 383
2007		1 056 128

Source : Tuik, 2007.

A côté de la mécanisation, dans le but d'élargir l'éventail des variétés de culture et d'utiliser une technologie avancée, la Turquie a investi davantage dans les plans d'irrigation. La priorité a été donnée à l'accomplissement de grands projets hydrauliques par la mise en oeuvre d'investissements en ressources naturelles (eau, terre..), à l'achèvement des services, sur le terrain des projets déjà structurés, et à l'exploitation des petites sources d'eau et de l'eau souterraine dans les zones arides. Les bénéfices anticipés de l'irrigation dépendent de la mise en place de cultures adaptées et de l'utilisation optimale des capacités d'irrigation. Le Cinquième Plan, par exemple, prévoyait d'atteindre 90%. Il prévoyait l'irrigation de 800.000 hectares de terres. Pour ce faire, les plans de développement se sont appuyés sur la nécessité de s'orienter vers des cultures irriguées et à côté des réseaux d'irrigation, de réaliser des investissements dans les domaines de l'amélioration des sols, des drainages et des défrichements des terres et d'accomplir ces tâches par l'intermédiaire des services de vulgarisation agricole.

² Selon les termes de la constitution, le régime économique de la Turquie est un régime d'économie mixte. Les plans quinquennaux de développement (PQD) déterminent les objectifs d'investissement dont la réalisation est impérative pour le secteur public. (I. PQD: 1963-67, II. PQD: 1968-72, III. PQD: 1973-77, IV. PQD: 1979-83, V. PQD: 1985-89).

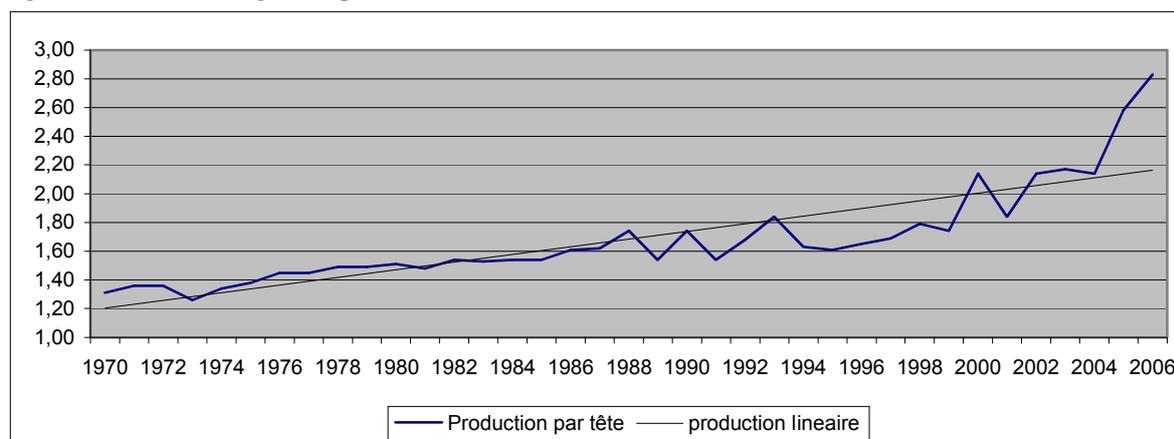
En 2005, près de 5 millions d’hectares étaient irrigués, plus de 8 millions d’hectares étaient irrigables et pas moins de 26 millions d’hectares de terres étaient propices à l’irrigation, ce qui représente environ 60 % de la superficie totale des terres agricoles. L’eau d’irrigation est le plus souvent apportée par gravité et plus rarement – dans 5 % des cas – par pompage. Les grandes exploitations sont généralement irriguées à partir de barrages et de réservoirs principalement subventionnés par les pouvoirs publics et 1 % des producteurs utilisent ainsi 15 % des terres irriguées. En revanche, les petits exploitants irriguent généralement leurs parcelles à partir de puits dont ils financent eux-mêmes la construction. Les récentes contraintes budgétaires ont limité l’extension de la superficie irriguée, notamment dans le cadre du projet de développement du sud-est de l’Anatolie.

A côté de l’irrigation, la consommation d’engrais minéraux a considérablement varié depuis 1990 et a eu des répercussions sur l’évolution générale des excédents d’éléments fertilisants. L’augmentation des quantités d’engrais utilisées est allée de pair avec la hausse du niveau du soutien à l’agriculture (et notamment des subventions aux engrais) entre 1994 et 1999. Durant la période de mise en oeuvre de la réforme agricole, en 2000-02, le soutien au titre de l’utilisation d’engrais a été réduit, de sorte que les quantités utilisées ont considérablement diminué (d’environ 25 à 30 %). Elles sont reparties à la hausse en 2003 et 2004, mais sont néanmoins demeurées inférieures au niveau record de la fin des années 90. Les quantités d’engrais minéraux utilisées semblent également inférieures aux volumes recommandés, les estimations obtenues pour 2000 indiquant que la consommation nationale était inférieure de 65 % aux besoins des sols pour les engrais azotés et de 45 % pour les engrais phosphatés. Cela étant, si certaines exploitations commerciales épandent des quantités excessives d’engrais, surtout dans les régions proches de la mer de Marmara et de la mer Méditerranée, les petites exploitations plus pauvres utilisent des quantités très inférieures aux besoins des sols.

1.3. Les conditions du travail

Les conditions du travail dans le secteur agricole ne sont pas satisfaisantes et le niveau de salaire du secteur par rapport aux autres secteurs est bas, de sorte qu’il n’existe pas des réglementations légales sur les conditions de travail agricole. La durée du travail est incertaine et très longue. Par ailleurs, le niveau de la sécurité sociale reste très insuffisant. Pour bénéficier des opportunités de la sécurité sociale plus élevée, les ménages agricoles préfèrent se transférer vers les secteurs non agricoles. L’accroissement du revenu réel des agriculteurs est aussi un facteur de développement en agriculture. Un revenu agricole plus élevé, en effet, permet une utilisation intensive des intrants agricoles et une meilleure gestion des terres.

Figure 1 : Le revenu agricole par tête



Source : TCMB (Banque Centrale Turque) et Tuik, 2007.

Jusqu'à la fin des années 80, le niveau du revenu agricole par tête a régulièrement augmenté. Après 1988, on constate une volatilité importante dans le revenu agricole. Pour faire face à cette volatilité, certains ménages agricoles ont commencé à travailler dans le secteur non agricole. Par ailleurs, le revenu agricole par tête a tendance à s'accroître, notamment après 2004 car le nombre des travailleurs dans le secteur a diminué fortement. La structure de la production à petite taille et la part élevée des travailleurs non payés parmi l'emploi agricole ont stimulé les influences de la volatilité économique.

Tableau 8 : La production agricole (1000 YTL), nombre de travailleurs (1000 personnes) et production agricole par tête

Année	Production agricole	Nombre de travailleurs	Production par tête
2000	15.948	7.458	2,14
2001	14.923	8.089	1,84
2002	15.948	7.458	2,14
2003	15.549	7.165	2,17
2004	15.863	7.400	2,14
2005	16.756	6.493	2,58
2006	17.241	6.088	2,83

Source : Tuik, les résultats d'enquête sur la force de travail de ménage

La diminution des niveaux de revenu et d'assistance sociale dus aux politiques agricoles mises en application dans la région rurale ont apporté des limitations à la production sur certains produits de base tels que les plantations de tabac, de battement de sucre, de noisette et de thé qui ont causé une migration sérieuse de la population rurale dans les zones urbaines. La croissance démographique rapide, les facteurs environnementaux, le bas revenu agricole sont parmi les causes principales de cette migration.

II. La place et le rôle du secteur agricole dans l'économie du pays

L'économie turque est une économie semi industrialisée et ouverte à l'économie mondiale. Elle est compétitive dans plusieurs secteurs tels que l'automobile, le textile-habillement et l'électroménager. Suite à une grave crise en 2001, la mise en application des réformes institutionnelles et structurelles par le soutien du FMI et aussi par l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Union européenne, a permis un taux de croissance moyenne de près de 7 % sur la période 2002-07. De fortes créations d'emplois dans l'industrie et les services ont coïncidé avec des sorties de l'agriculture, tandis que l'inflation a décliné. En 2008, par la dégradation de la conjoncture internationale, la diminution de la confiance interne et le fléchissement de compétitivité dans des secteurs moteurs de l'économie, la croissance s'est modérée. Son PIB par habitant représente encore le tiers de la moyenne de l'UE (à 15).

2.1. La performance du secteur agricole

La comparaison de la part de l'agriculture dans l'emploi total ainsi que, dans le PIB par rapport au PIB par tête dans un grand nombre de pays permet de construire un indice approximatif de développement. De façon générale, plus un pays est développé (PIB par tête est élevé), plus l'importance relative de l'agriculture est faible.

En Turquie, la contribution de l'agriculture au revenu national n'est que de 9%³; ce qui démontre la faible productivité de ce secteur. Pourtant le reste de l'économie, c'est-à-dire les secteurs industriels et des services, ont un assez bon rendement d'un point de vue comparatif.

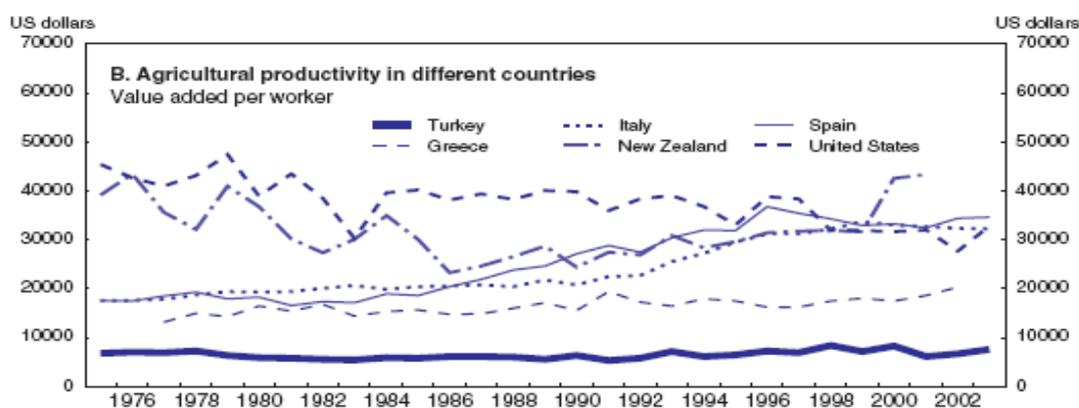
Tableau 9 : Valeur ajoutée sectorielle par travailleur en 2004 (en euros)

	Agriculture	Industrie	Construction	Services	Moyenne
Bulgarie	4,289	3,696	3,176	4,292	4,073
Tchéquie	9,707	12,391	8,867	12,060	11,739
Hongrie	7,629	11,962	8,566	12,090	11,531
Pologne	2,093	11,841	12,049	13,511	10,874
Roumanie	1,149	5,779	6,224	7,466	4,188
Turquie	4,577	13,523	8,508	15,657	10,890

Source: CEPS-Economics and Foreign Policy Forum, 2004

Selon le tableau sur la productivité comparative des secteurs, la Turquie possède une économie plus productive par rapport à un certain nombre des pays récemment intégrés dans l'union européenne comme la Pologne et la Hongrie. Ce résultat est encore plus net concernant la productivité de l'industrie et des services, où la Turquie se trouve dans une position même meilleure que la Tchéquie. Une fois de plus, c'est le poids de l'agriculture qui ramène les indicateurs de la Turquie à une moyenne qui la classe tout de même parmi les pays les plus développés de l'Europe centrale. Cependant, le niveau de la productivité agricole reste stable et très inférieur à celui d'autres pays de l'OCDE depuis plus de 20 ans.

Figure 2 : Productivité agricole dans quelques pays de l'OCDE



Source : OECD, Economic surveys : Turkey, 2006.

De fait, l'agriculture représente une part disproportionnée de l'emploi, ce qui indique que la productivité de la main d'oeuvre y est faible et que l'agriculture joue un rôle tampon sur les marchés du travail. Ces observations reflètent la nature duale de l'agriculture en Turquie, c'est-à-dire la coexistence de quelques grandes exploitations et d'un nombre élevé de petits exploitants relativement peu productifs. En conséquence, la part du secteur agricole dans l'emploi total y est beaucoup plus élevée (Tableau 1).

³ Source : FAOSTAT

Néanmoins, le secteur agricole a connu des réductions de main-d'oeuvre, qui ont été particulièrement rapide en Turquie où la forte croissance économique et quelques réformes du marché du travail ont ouvert des opportunités d'emploi en dehors de l'agriculture. En 2005, la diminution de la part de l'emploi agricole était de 7 points (de 34% à 27%). Le nombre des travailleurs qui ont abandonné leurs activités agricoles était de 907 000. En 2006, ce nombre a diminué à 405 000 personnes, mais c'était toujours un nombre très élevé. Les travailleurs qui ont abandonné l'activité agricole se sont transférés vers le secteur des services plutôt que le secteur industriel. C'est pourquoi le niveau de l'emploi du secteur des services, notamment dans la région rurale, a augmenté plus que celui du secteur industriel. Dans la région rurale entre les années 2000-2006, seulement 9 000 emplois ont été créés dans le secteur industriel alors que dans le secteur des services la création de l'emploi était presque de 650 000. Alors que le niveau de l'emploi industriel est resté à peu près stable, le niveau de l'emploi du secteur des services avait une tendance d'augmentation. Parallèlement, si on regarde le cas en général en Turquie, contre une création des 500 000 emplois dans le secteur industriel, presque 1 950 000 emplois ont été créés dans le secteur des services depuis l'année 2000.

Malgré cette évolution, l'agriculture demeure une source d'emploi particulièrement importante. A l'inverse à la baisse tendancielle observée, la part de l'emploi agricole est en augmentation, ce qui reflète la lenteur du processus de réajustement économique, ainsi que la mise en oeuvre gouvernementales spécifiques en faveur de la réforme agraire et du développement des petites exploitations agricoles. En dépit du changement structurel dans l'économie, l'agriculture est encore caractérisée par le chômage caché, qui est un défi dans le processus de développement. C'est seulement qu'à partir de l'an 2000, avec la restructuration des politiques agricoles, que l'on a décidé de supprimer progressivement les subventions aux producteurs et que l'effet de revenu positif a disparu. Par conséquent, les travailleurs à la productivité marginale nulle, ont commencé à abandonner le secteur agricole.

Tableau 10 : Le niveau de l'emploi sectoriel dans la région rurale et en Turquie

Région rurale

Année	Emploi agricole	Emploi industriel	Emploi des services	Total	Part de l'agriculture	Part de l'industrie	Part des services
2000	7.349	1.280	1.848	10.477	70,14	12,22	17,64
2001	7.605	1.022	1.823	10.449	72,78	9,78	17,45
2002	6.973	1.138	2.132	10.243	68,08	11,11	20,81
2003	6.687	1.010	2.163	9.860	67,82	10,24	21,94
2004	6.716	1.090	2.142	9.948	67,51	10,96	21,53
2005	5.820	1.212	2.448	9.480	61,39	12,78	25,82
2006	5.466	1.289	2.494	9.249	59,63	13,94	26,97

Source : Tuik, les résultats d'enquête sur la force de travail de ménage
Turquie

Année	Emploi agricole	Emploi industriel	Emploi des services	Total	Part de l'agriculture	Part de l'industrie	Part des services
2000	7.769	5.175	8.638	21.580	36,00	23,98	40,03
2001	8.089	4.885	8.551	21.524	37,58	22,70	39,73
2002	7.458	4.912	8.984	21.354	34,93	23,00	42,07
2003	7.165	4.812	9.170	21.147	33,88	22,76	43,36
2004	7.400	5.017	9.374	21.791	33,96	23,02	43,02
2005	6.493	5.457	10.096	22.046	29,45	24,75	45,80
2006	6.088	5.674	10.569	22.330	27,26	25,41	47,33

Source : Tuik, les résultats d'enquête sur la force de travail de ménage

2.2. Le poids économique de l'agriculture est en recul

Dans le processus de développement économique, la part de l'agriculture dans le PNB diminue et la part des secteurs industriels et des services dans le PNB augmentent. En Turquie, l'agriculture est une composante du PNB beaucoup plus importante qu'elle ne l'est dans les pays de l'OCDE. Toutefois, cette part se réduit rapidement à mesure que la croissance des secteurs industriels et des services dépasse celle de l'agriculture. Bien que la part de l'agriculture dans le PNB ait diminué de 41,7 % à 10,2% pendant les 55 dernières années, le secteur industriel n'a pas pu remplir l'espace de cette diminution. Dans cette période, la part de l'industrie dans le revenu national a augmenté de 17 % à 26%. L'écart entre ces deux taux a été comblé vers le haut par le secteur des services.

La part de l'agriculture dans le PNB a pratiquement diminué de moitié au cours de la période 1990-2005, ce qui laisse supposer que, l'agriculture qui comptait traditionnellement parmi les grandes priorités des gouvernements, pourrait ne plus y figurer au cours des prochaines années.

Tableau 11 : Part des secteurs dans le PNB et le taux de croissance(%)

	PNB (million \$)	PNB par capita (million \$)	Part agriculture	Part industrie	Part service	Taux de croissance	Agriculture	Industrie	Service
2000	201 463	2 987	14,1	23,3	62,6	6,3	3,9	6	8,9
2001	144 607	2 110	12,1	25,7	62,2	-9,5	-6,5	-7,5	-7,7
2002	182 929	2 634	11,6	25,2	63,2	7,9	6,9	9,4	7,5
2003	238 409	3 390	11,7	24,7	63,6	5,9	-2,5	7,8	6,7
2004	301 636	4 172	11,2	24,9	63,9	9,9	2	9,4	10,2
2005	357 700	4 964	10,2	25,4	64,3	5	1	5	5,7

Source : Tuik, 2006.

La production agricole brute (Tableau 8) s'est accrue régulièrement depuis 2000, mais généralement pas à un rythme aussi rapide que celui de la croissance de l'ensemble de l'économie. Cette hausse tendancielle sur le long terme s'explique par le développement d'une production à forte consommation d'intrants, une amélioration des technologies et l'accroissement des productions animales. La superficie agricole est demeurée stable ou a reculé.

Les différences importantes se produisent entre les taux de croissance sectoriels et les taux de croissance économiques globaux. Un écart entre la croissance prévue et la croissance réalisée a toujours existé car le taux de croissance du secteur agricole était toujours plus petit que celui du secteur industriel et du secteur des services. Avec les impacts de la libéralisation du commerce extérieur et de la croissance économique après 1980, le taux de croissance dans l'agriculture a été laissé en arrière les secteurs industriels et des services. D'une part, les impacts des crises dans la croissance agricole ont donné différents résultats que celles des autres secteurs.

Bien que la part de l'agriculture dans le PNB soit en recul depuis les 30 dernières années, 40% de population vit toujours dans des endroits ruraux et 30% de population active traite l'agriculture. Ces nombres indiquent que la structure socio-économique de la société n'a pas changé encore et la productivité dans l'agriculture a un niveau très bas. Ceci explique que la part de 34,0% d'emploi civil dans le PNB est 10%. Les fermes possédées par famille sont l'unité de base de la récolte et les membres de production animale et de ménage fournissent la plupart de besoins de main-d'œuvre des fermes.

2.3. Les échanges agricoles

Jusqu'aux années 1980, l'économie Turque poursuivait une politique du commerce extérieur qui s'appuyait sur la substitution de l'importation. Parallèlement à cette politique, l'importation se faisait lorsque la production locale restait insuffisante. Due à cette politique économique l'importation turque comprenait en grande partie les matières premières de l'énergie, les machines et les véhicules. Tandis que d'autres domaines, les marchés n'étaient pas ouverts à la concurrence étrangère afin de protéger locale. Toutefois, à partir de 1984, la politique adoptée par la Turquie était désormais basée sur l'exportation.

Si l'on considère la balance commerciale, la Turquie est l'importateur net de produits agricole et alimentaire, le déficit de ses échanges alimentaires se creusant à mesure que l'augmentation des revenus et l'appréciation de sa monnaie diminue le coût des importations et que la demande des consommateurs dépasse la croissance de la production alimentaire intérieure

La croissance rapide dans les exportations s'est produite pendant les années 1980, notamment par les réformes réalisées dans le système de devises étrangères qui ont laissé des exportateurs beaucoup plus libres des restrictions dans les transactions internationales. Par ailleurs, les politiques commerciales, comme les dégrèvements fiscaux, les crédits à l'exportation et les subventions de crédit, ont également augmenté des résultats à l'exportation du secteur. Tandis que l'agriculture était dominante dans les revenus de l'exportation de la Turquie jusqu'aux années 1980, une réduction énergique des produits agricoles dans l'exportation totale et une augmentation importante dans l'importation ont surgi.

La part de l'agriculture dans l'exportation était respectivement 9,9%, 6,0%, 4,7% en 1995, 2000 et 2005. Tandis que la part de l'industrie dans l'exportation était entre 1,4 et 36% pour les années 1950 et 1980, suivant l'industrialisation et les stratégies extroverties de croissance économique mises en application, ce taux était 79.9% en 1990, 91.9% en l'an 2000 et 94.2% en l'année 2005.

Tableau 12 : Balance des échanges agricoles

Année	Export Total (Million \$)	Distribution Sectorielle de l'Export (%)			Import Total (Million \$)	Distribution Sectorielle de l'Import (%)				Proportion de l'export
		Agriculture	Mine	Industrie		Agriculture	Industrie	Mine	Autres	
2000	27 775	6	1,4	91,9	54 503	3,9	81,1	13	2	50,9
2001	31 334	6,3	1,1	92	40 410	3,4	78,9	15,9	1,8	77,5
2002	36 059	4,9	1,1	93,5	50 146	3,3	80,2	13,9	2,6	71,9
2003	47 253	4,5	1	93,9	66 742	3,7	80,3	13	3	70,8
2004	63 121	4	1	94,3	97 549	2,8	82,5	11,2	3,5	67,1
2005	73 414	4,7	1,1	94,2	116 553	2,4	80,7	14	2,9	63

Source : Tuik 2006.

Parmi les produits exportés, les produits industriels dépendants d'agriculture (produits agricoles traités) comme le bétail, les nourritures, les boissons, le tabac, la forêt et le textile ont constitué 20%-50% des produits d'exportation pendant la période entre 1980-2000 et 20%-30% pendant la période entre 2000-2005 (www.tuik.gov.tr). Tandis que l'exportation des fruits et légumes frais a diminué pendant les 25 dernières années. (Zirai ve İktisadi Rapor, Türkiye Ziraat Odaları Birliği, p.156-167)

III. Les défis agricoles dans le contexte mondialisation

3.1. Les politiques agricoles

L'importance relative du secteur agricole dans l'ensemble de l'économie est l'un des principaux facteurs déterminant de la place accordée à la réforme des politiques agricoles parmi les priorités politiques d'un gouvernement. En Turquie, la politique agricole est caractérisée par une forte intervention de l'Etat. Il n'existe pas d'un cadre juridique très largement réglementé concernant l'agriculture comme notamment dans le cas de la politique agricole commune européenne. Cette intervention a augmenté sous forme d'un recours massif au soutien des prix.

En 1932, la Turquie met en œuvre pour la première fois des soutiens sur le domaine agricole qui s'accroissent d'une façon significative dans les années suivantes. Les politiques agricoles turques sont établies pour la première fois en 1963 dans le cadre des plans du développement quinquennaux. Les plans du développement visent à répondre aux besoins d'une population croissante, stabiliser le revenu des agriculteurs, empêcher l'affectation de la production agricole par les conditions climatiques, favoriser l'adoption de méthodes agricoles modernes et augmenter le potentiel d'exportation des produits agricoles.

Cependant, ces plans de développement sont périodiquement révisés par les autorités en fonction des exigences conjoncturelles de l'agriculture. Dans le secteur agricole, on fait souvent des modifications sur le niveau des soutiens de prix consécutivement aux crises économiques ou à la conjoncture politique ainsi qu'à la capacité du budget plutôt qu'aux exigences ou aux besoins du secteur agricole.

Jusqu'à la fin des années 1990, les politiques agricoles turques reposaient principalement sur deux instruments à l'intérieur du marché agricole: les mesures de soutien des prix du marché et les subventions par les inputs, formes d'aide qui incitent le plus à produire. Au cours des années, ces politiques n'ont cependant ni amélioré la productivité agricole ni la situation des agriculteurs de sorte que ce sont principalement les gros agriculteurs qui ont bénéficié le plus des subventions: pour les engrais par exemple, près de 40 % des subventions allaient à la tranche des 5 % des exploitations les plus importantes. Le soutien à l'agriculture représentait 10,7 % du PIB en 1998 contre 1,4 % dans les pays de l'OCDE. En Turquie il existe des facteurs qui limitent l'efficacité des politiques agricoles. Les problèmes proviennent généralement des ressources de financement, du marché incomplet et de la structure institutionnelle et sociale. Les politiques agricoles appliquées sont très coûteuses et inefficaces pour l'économie turque. Avec 30 % de population agricole, il est difficile d'organiser tout le secteur agricole. Pour l'organisation de la production et le marchandage des produits agricoles, il n'y a pas de réglementations spécifiques. De plus, ces politiques ont un poids très coûteuses et inefficaces pour l'économie turque. Après 1990, les nouvelles exigences du marché agricole et les engagements de la Turquie dans la voie des accords internationaux ont engendré la nécessité d'une restructuration des politiques agricoles turques.

En 1999, un 'programme de réforme dans l'agriculture' est élaboré pour pouvoir acquérir une stabilité dans le secteur agricole et accroître l'efficacité des politiques agricoles comprenant des nouvelles réglementations dans le domaine de l'agriculture dans le contexte de la nouvelle politique économique mise en application par le soutien de FMI. L'adoption de la nouvelle loi agricole constitue la principale décision prise en 2006. Cette loi met l'accent sur une productivité accrue et une offre alimentaire garantie. Les outils de soutien agricole envisagés pour réaliser les objectifs, les principes et les priorités de politique agricole énoncés comprennent des paiements directs, des paiements compensatoires, des mesures en faveur de la production animale (cultures fourragères, insémination artificielle, primes à la qualité du lait, régions d'élevage sans risque, apiculture, pêche), l'assurance récolte, le soutien au développement rural et la mise hors production de terres à des fins écologiques. Cette nouvelle loi s'appuie sur un document

d'orientation publié par le gouvernement concernant la période 2006-10, en vue de rapprocher la politique agricole de la Turquie de celle de l'Union européenne. **Le Projet d'application de la réforme du secteur agricole** a été prorogé jusqu'en 2007 et il a été élargi de façon à inclure, outre des mesures de soutien direct aux revenus qui ne sont pas liées à la production, un nouveau programme de développement rural et un nombre accru d'activités de soutien à l'investissement. En 2002-04, environ 80 % du soutien aux producteurs était encore lié à la production, mais la part des subventions à l'utilisation d'intrants avait été ramenée de 30 % à 2 %, tandis que le soutien direct aux revenus représentait 18 % du soutien accordé aux agriculteurs. La part du soutien total à l'agriculture (dépenses budgétaires plus soutien des prix du marché) dans le PIB est passée de 3.5 % (1986-88) à près de 7 % en 1999, pour retomber ensuite à quelque 4 % en 2004-06⁴.

La stratégie nationale de développement rural a été entérinée en 2006. Il suggère d'envisager en effet la prise en considération des prix mondiaux en ce qui concerne la fixation des prix de soutien. En outre, ce programme vise à assurer une redistribution plus égalitaire des soutiens aux agriculteurs et une incitation à produire des produits déficitaires au lieu des produits dont l'offre est en surplus. En fait, il cherche à éliminer les résultats négatifs des politiques précédemment appliquées. De plus, un nouveau système d'une aide directe aux revenus des agriculteurs se met par la suite en application correspondant à ce programme. Ce système prend la place des autres systèmes valables comme les soutiens des inputs et ceux des prix. Elle concerne notamment des agriculteurs de bas revenu. Concernant les entreprises commerciales agricoles d'État, toutes les sucreries publiques (SEKER), la société publique de tabac (TEKEL) et les théeries publiques seront privatisées d'ici 2013, tandis que l'Office des produits du sol sera maintenu. Le financement basé sur les récépissés d'entrepôt des syndicats agricoles et de l'Office des produits du sol a été introduit en 2006. La coopérative publique de noisettes, FISKOBIRLIK, ne fixe plus de prix d'achat et le gouvernement a comblé l'ensemble de ses dettes, d'environ 2.1 billions TRY (2 billions USD) entre 2000 et 2006. Suite à la décision d'instaurer un comité interministériel présidé par le Premier ministre, l'achat de noisettes a été confié à l'Office des produits du sol.

Un document de Stratégie nationale de développement rural a été préparé dans le sens du Programme de développement rural de l'Union européenne. La Turquie adoptera l'acquis communautaire de l'Union en matière agricole pour la période 2005-15, dont une part importante concerne des mesures sanitaires et phytosanitaires, le bien-être des animaux, des normes d'hygiène et la sécurité alimentaire.

3.2. Quelles perspectives pour l'agriculture turque ?

L'Accord sur l'Agriculture (AA) de l'OMC est un accord qui vise intégrer le commerce des produits agricoles au sein des mécanismes de marché libre. Cependant, cet accord est resté bien loin d'assurer une liberté dont pourraient bénéficier équitablement les pays dans le commerce agricole. Bien entendu un pas important a été fait avec l'accord signé suite à l'insistance des pays développés. Cependant, les concessions accordées aux pays en voie de développement ne sont pas de niveau suffisant. De par cet aspect, il existe des contradictions entre les applications visées par l'AA et les applications réalisées. Lors des Conférences de *Doha* en 2001 et de *Cancun* en 2003 organisées après la Conférence de *Seattle*, les pays défenseurs de la libéralisation comme les Etats-Unis, L'UE et le Japon, ont été accusés de délaisser les politiques interventionnistes.

L'accord agricole de l'OMC suppose une diminution du niveau de protection dans le domaine de l'agriculture afin de garantir une plus grande libéralisation concernant le commerce des produits agricoles. La Turquie qui fait partie de cette organisation mondiale est engagée alors à faire baisser le niveau des

⁴ OECD, Politiques agricoles en Turquie, 2007.

protections à l'importation. Ainsi, les tarifs douaniers pour les produits agricoles turcs ont été réduits d'un certain niveau. En 2006, la plupart des droits de douane sont restés au même niveau qu'en 2005. Les taux de droits de douane du blé, de l'orge, du maïs, du sorgho, des graines de tournesol, de l'huile de tournesol brute et des tourteaux de soja ont été relevés en 2006. Le taux moyen des droits de douane pour les produits agricoles était de 56.4 % en 2005 et de 59.2 % en 2006. Jusqu'à l'année 1980, il s'agissait de restreindre quantitativement l'importation des produits agricoles par la Turquie.

En fait, une part la plus importante de l'importation agricole ne pouvait s'effectuer que par des organismes d'interventions publiques. De cette manière, la Turquie voulait assurer que les produits turcs soient prioritairement achetés dans le pays. Mais, à partir de l'adoption des politiques libérales concernant l'économie en 1980, un nouveau régime des importations plus libérales est organisé concernant les produits agricoles par la mise en place des réformes économiques. En effet, une nouvelle sorte de taxe vient réglementer les importations en cherchant à stabiliser les prix intérieurs agricoles et de l'autre côté, à inciter l'exportation des produits agricoles turcs. Il est question d'une taxe à un tarif spéciale qui a été installée en matière du commerce extérieur en faveur de la suppression des restrictions quantitatives sur les importations. Cette taxe se représente en fait comme des taxes variables. D'ailleurs, les revenus de ces taxes se servaient de maintenir les prix agricoles intérieurs et aussi, d'encourager l'exportation des produits agricoles. En 1963, les taxes variables se transforment en des droits de douane.

Les subventions à l'exportation : en 2006, 16 groupes de produits, sur les 44 éligibles aux termes des engagements de la Turquie auprès de l'OMC, ont bénéficié de subventions à l'exportation. Les subventions octroyées aux exportateurs correspondent à des déductions des paiements versés par ces exportateurs aux organismes publics comme les taxes, les primes d'assurance sociale, les frais de télécommunication ou les dépenses énergétiques.

Les subventions accordées par produit et les parts de quantité exportée éligibles pour les subventions sont indiquées ci-après. En 2005 et 2006, le taux annoncé des subventions à l'exportation et les plafonds de volumes associés sont restés proches de leur niveau de 2004, sauf pour l'huile d'olive. Les subventions à l'exportation, dont la limite maximale a été établie entre 10 % et 20 % de la valeur des exportations, pour des volumes compris entre 14 % et 100 % des exportations, ont été reconduites pour les fruits et légumes transformés, les jus de fruits, l'huile d'olive, les pommes de terre, les pommes, la viande de volaille et les oeufs. Un Mémorandum d'accord a été signé avec l'Australie en décembre 2005 prévoyant l'échange d'informations scientifiques et techniques, des rapports de recherche et des experts, des échanges commerciaux agricoles et des activités liées à l'investissement, et d'autres activités connexes.

Surtout à partir des années 1980, les subventions agricoles ont d'ores et déjà été diminuées, l'Agriculture Turque qui produit principalement pour la demande nationale, n'a pas été subventionnée pour l'exportation. En raison des politiques ouvertes à l'extérieur et sans protection appliquée à partir des années 1980 dans l'agriculture, la Turquie n'a pas eu beaucoup de difficulté pour harmoniser l'AA de l'OMC. Le programme de limitation des subventions agricoles internes n'a pas suscité un besoin de changement dans les politiques de subventions agricoles en Turquie. Par ailleurs, conformément à l'Accord en Turquie, en raison des subventions agricoles conformes à la limitation de moins de 10% de la valeur de la production totale pour les subventions agricoles, aucune réduction n'a été nécessaire.

Il ne serait pas réaliste de considérer les changements structurels appliqués au cours des dernières années qui sont dénommés comme la réforme agricole, comme des réformes faites sous l'effet de l'AA de l'OMC. Ces changements vécus dans les systèmes et les politiques de subvention agricole, sont totalement des réformes structurelles effectuées conformément aux recommandations du FMI et de la Banque Mondiale. Au cours des Négociations Agricoles qui vont se tenir dans l'avenir, pour que les résultats

obtenus ne soient pas à l'encontre de la Turquie, dues aux politiques de subvention très faibles, cette dernière doit s'orienter vers de nouvelles politiques. Car le commerce de produits agricoles illimité et inconditionnel qui va être créé en conséquence de l'incapacité de libéraliser de façon équitable son AA, tout en créant beaucoup de dommages à la plupart de pays en voie de développement qui, comme la Turquie, n'ont pas résolu leurs problèmes structurels, il contient de nombreux risques pouvant anéantir la production agricole à long terme.

La Politique Agricole Commune (PAC) et l'agriculture Turque

La Turquie a signé un accord d'Union Douanière avec l'UE en 1995 et entreprend, depuis l'accord d'association d'Ankara en 1963, une demande pour devenir un membre à part entière. Le Protocole Additionnel, daté du 1er janvier 1973 clôturant l'étape de préparation, a déterminé les conditions de l'étape de transition. L'union douanière porte au départ sur les produits industriels et les produits agricoles transformés. Les produits agricoles traditionnels seront inclus quand la Turquie se sera adaptée à la Politique agricole commune de la Communauté. Dès le début, le commerce des biens manufacturés a été totalement libéralisé entre les deux partenaires. Tous les tarifs à l'importation ainsi que les restrictions quantitatives ont été éliminés de part et d'autre. Concernant les produits agricoles de base, la Turquie et l'Union européenne sont convenues de développer le régime commercial préférentiel existant actuellement dans le secteur agricole de manière à permettre à la Turquie d'adapter sa politique agricole à celle de l'UE. À ce sujet, des négociations ont eu lieu par la suite entre les Parties de 1993 à 1997 en vue d'améliorer les possibilités d'accès aux marchés pour les produits agricoles. À la suite de ces négociations, la Turquie a obtenu des concessions sous forme de contingents tarifaires et/ou de réductions de droits pour un certain nombre de produits, à savoir le concentré de tomate, la viande de volaille, les viandes ovine et caprine, l'huile d'olive, le fromage, certains fruits frais et légumes, les noix, les jus de fruits, les marmelades et confitures, par produit/groupe de produits. La Turquie a également adopté la politique commerciale de l'UE. C'est-à-dire qu'elle s'est engagée à suivre la même politique commerciale que l'UE vis-à-vis des pays tiers. D'ailleurs, c'est essentiellement par cet aspect qu'elle se distingue de tous les autres partenaires de l'Union. La Turquie est le seul pays à avoir une union douanière avec l'UE sans pour autant être un membre à part entière.

Alors que les négociations avec la Turquie en vue d'une adhésion en 2015 sont en cours, la question qui se pose aujourd'hui pour l'agriculture turc, c'est l'adaptation du secteur dans la politique agricole commune européenne. Le coût de l'extension de la PAC en Turquie pour l'UE, on estime un montant qui pourrait se situer en 2015 entre 3,5 et 6,3 milliards d'euros⁵. Comme c'est le cas dans les autres domaines, il existe encore de grands écarts du point de vue de la structure et des politiques agricoles entre les parties. En raison des différences apparentes dans le domaine de l'agriculture et des politiques agricoles, les négociations relatives au domaine de l'agriculture vont constituer une des négociations les plus difficiles.

Le Rapport du suivi de 2004 de la Commission européenne, examine à quel degré les requis ont été accomplis dans ce cadre. Alors qu'il a été accepté que des progrès importants avaient réalisés dans les domaines de la santé animale, l'agriculture organique, les droits de réhabilitation, des développements dans les domaines de la médecine vétérinaire, le système de registre animal, la protection végétale, la sécurité alimentaire, le développement rural, la sylviculture, la santé publique les organisations de producteurs n'ont pas été mentionnés. Concernant les sujets sur lesquels il n'y a pas eu de progrès, nous pouvons citer les structures administratives, le Système Intégré d'Administration et de Contrôle, le Réseau

⁵ C. Kafyeke, "L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne : enjeux et état du débat", 2006.

de Données Comptables d'Exploitation Agricole, les Mécanismes de Marché Commun. (www.e-konomist.net/wp-content/dosyalar/ortaktarim.pdf)

Le but essentiel de la Turquie doit faire quelques changements nécessaires pour faciliter son adaptation à la PAC tels que les changements de la structure agricole (fondation des marchés et bourses communs), le développement des activités de production, l'adaptation des politiques de prix, de compétitivité et des politiques de financement de l'UE, l'engagement aux services de commercialisation des produits agricoles de la communauté et l'adaptation au droit agricole communautaire.

Par ailleurs, malgré les excellentes relations commerciales que les pays européens entretiennent avec la Turquie, elle continue encore aujourd'hui d'être considéré comme un pays tiers, auquel s'applique une législation protectionniste. Au cas où elle deviendrait membre de l'Union, la Turquie offrirait une concurrence considérable pour certains produits alimentaires notamment pour les produits typiquement méditerranéens comme l'huile et le vin. Les pays comme l'Italie, la France et la Grèce sont les plus craignant de la compétition avec la Turquie. D'autre part, le secteur où la Turquie susceptible de devenir potentiellement le plus compétitif sur le marché est celui des fruits et des légumes. Dans ces deux secteurs, le coût peu élevé de la main-d'oeuvre fait la différence et plus spécifiquement dans les cas des productions qui demandent une manutention importante comme par exemple les cerises et les arachides.

En *conclusion*, la Turquie n'a pas encore réussi à passer de l'économie agricole à l'économie industrielle. Cette transition n'est pas encore achevée malgré des avancées économiques et des réformes structurelles considérables. Cette transition est d'autant plus difficile qu'il existe encore des problèmes structurels dans le secteur agricole. Afin d'accélérer cette transition, il faudrait diminuer le nombre des petites exploitations agricoles en faveur des grandes exploitations ou réduire l'emploi dans le secteur. Dans ce secteur, il y a environ 2 millions de travailleurs à productivité marginale nulle. La production existe physiquement mais elle n'a pas de valeur économique. Dans le cadre des pratiques populistes, la survie de ce problème est assurée par l'intermédiaire des politiques agricoles. Le chômage déguisé et ces subventions sont financés obligatoirement par le budget de l'Etat. Dans le but d'encadrer ces problèmes, la poursuite et l'extension du nouveau Projet d'application de la réforme du secteur agricole visant à élaborer de bonnes pratiques agricoles et des politiques de développement rural plus cohérentes (notamment en matière de formation, de conseil et de recherche) pourraient permettre de moderniser le secteur et d'accroître sa productivité. Pour atteindre ces objectifs, la Turquie devrait concentrer ses efforts sur les politiques qui facilitent l'ajustement structurel plutôt que d'augmenter les aides liées à la production et à l'utilisation d'intrants.

L'adaptation de l'agriculture aux critères européens et également à ceux de l'OMC, constitue une autre étape importante. La Turquie doit donc réaliser sa transition tardive, en diminuant la part de l'agriculture dans l'économie, en augmentant l'efficacité du secteur agricole et en transférant une grande partie des travailleurs agricoles vers d'autres secteurs. La modernité de l'économie en Turquie et sa capacité à faire face à la concurrence globale dépendent en fait de l'existence de la couche moderne de l'économie. Le défi pour le pays est sûrement celui d'une transformation structurelle. Comment diminuer le poids de l'agriculture et achever la modernisation de l'économie ? Une question qui vraisemblablement va continuer à préoccuper les dirigeants turcs dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

C. Kafyeke, “L’adhésion de la Turquie à l’Union européenne : enjeux et état du débat”, *Courrier hebdomadaire* n° 1933-1934, 2006.

G. Kazgan, “Tarım ve Gelişme”, Istanbul Bilgi Üniversitesi, 2003.

H. Akder, “Türkiye’de Tarımsal Mekanizasyon ve İşgücü”, *Türkiye’de Tarımsal Yapı ve İstihdam*, editeur: Tuncay Bulut, Turkstat.

J. Thobie, R. Perez. et S. Kancal, “Agriculture et Industrialisation en Turquie et au Moyen-Orient”, 1992.

J.C. Vérez, “La Turquie au carrefour des pays en développement, émergents et industrialisés” *in* La Turquie au carrefour d’enjeux stratégiques, *Revue Tiers Monde*, n° 194, avril-juin, 2008.

İ. Önder, “Türkiye Ekonomisi: Genel Perspektif, Sorunlar, Öneriler” No :10, 2003.

OECD, Rapport “La performance environnementale de l’agriculture dans les pays de l’OCDE depuis 1990”.

OECD, *Economic surveys : Turkey*, 2006.

OCDE, *Perspectives économiques*, 2008.

OCDE, *Politiques agricoles en Turquie*, 2007.

OCDE, *La performance environnementale de l'agriculture dans les pays de l'OCDE depuis 1990 : Turquie*, 2008.

S. Gürsel et V. Ulusoy, “Türkiye’de işsizlik ve istihdam”, *Yapı Kredi*, 1997.

TUIK, *Institut statistique de la Turquie*, 2007.

TUIK, *Agricultural structure 2006*.

TUSIAD, “Türkiye’deki İşgücü Piyasası ve İşsizlik”, *Décembre 2002*.

TUSIAD, “DTÖ ve AB’deki gelişmeler ışığında 21. yüzyılda Türkiye tarımı”, *Juin 2005*.

V. ADAM, “La réforme de la politique commune de l’Union européenne”, *l’Harmattan*, 2001 (Tome II).

WORDBANK, “Turkey labor market study”, *April 14, 2006*, Report no: 33254-TR